

MANIFESTE DE RESPIRE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2026

Pour un air respirable pour toutes et tous.



Constat

Depuis plus de vingt ans, la qualité de l'air en France s'améliore progressivement. Pourtant, elle demeure largement au-dessus des valeurs limites fixées par l'Union européenne et par l'Organisation mondiale de la santé. Chaque année, la pollution de l'air est responsable de plus de 40 000 décès prématurés dans notre pays, selon Santé Publique France, et contribue au développement de nombreuses pathologies respiratoires, cardiovaskulaires et chroniques.

Les sources de pollution atmosphérique sont multiples : activités industrielles, chauffage résidentiel – notamment au bois –, trafic routier, chantiers et logistique urbaine. Cette pollution diffuse touche l'ensemble du territoire et affecte durablement la santé des habitantes et des habitants.

Face à ce constat alarmant, des raisons d'espérer existent. Les mesures engagées à l'échelle locale ces dernières années démontrent leur efficacité et commencent à produire des résultats concrets. Elles doivent être poursuivies, amplifiées et inscrites dans la durée afin de respecter les engagements européens de la France et de garantir à chacune et chacun le droit fondamental de respirer un air sain.

La qualité de l'air constitue d'ailleurs une préoccupation majeure pour les Françaises et les Français. Selon un sondage réalisé en 2024 par OpinionWay, plus de 70 % d'entre eux soutiennent plusieurs des mesures défendues par Respire en faveur d'un air plus sain.

Forte de ce soutien citoyen et de son expertise reconnue en matière de qualité de l'air, l'association Respire propose aux candidates et candidats aux élections municipales de 2026 un manifeste plaçant les décideurs locaux au cœur de l'action. Si l'État porte une responsabilité dans les manquements répétés de la France au respect des seuils réglementaires, les élus locaux disposent de leviers puissants et concrets pour agir efficacement contre la pollution atmosphérique – comme en témoignent de nombreuses initiatives déjà mises en œuvre dans les territoires.

Par ce manifeste, Respire invite l'ensemble des candidates et candidats à se positionner clairement sur les propositions qui suivent. Leurs engagements seront rendus publics afin d'éclairer les électrices et les électeurs.

Ce manifeste s'articule autour de six axes structurants et décline seize mesures concrètes pour faire de la qualité de l'air une priorité municipale.

1 - Une mobilité propre et apaisée

Le transport routier constitue l'une des principales sources de pollution atmosphérique en milieu urbain. Les voitures individuelles et les véhicules utilitaires légers représentent près de 15 % des émissions de CO₂ en Europe¹ et figurent parmi les premiers émetteurs de dioxyde d'azote et de particules fines², responsables de centaines de milliers de décès prématurés chaque année en Europe.

Ces polluants aggravent les maladies respiratoires, altèrent le développement cognitif et affectent la santé mentale³.

Réduire la place de la voiture individuelle est à la fois un impératif sanitaire, climatique et social. Une ville moins dépendante du trafic motorisé est une ville plus respirable, plus sûre et plus agréable à vivre.

Nous proposons de :

- **Déployer progressivement des zones à faibles émissions adaptées au contexte local, en priorité dans les grandes agglomérations et les territoires les plus pollués.**
- **Renforcer massivement l'offre de transports en commun : augmentation des fréquences, amélioration de l'accessibilité, développement des véhicules zéro émission moteur, soutien aux Services Express Régionaux Métropolitains et à l'intermodalité, politique tarifaire plus juste.**
- **Développer des réseaux cyclables continus, sécurisés et connectés.**
- **Repenser les plans de circulation pour favoriser la marche, réduire le trafic de transit et apaiser l'espace public.**

1. "Nouveaux objectifs de réduction des émissions de CO₂ pour les voitures et les camionnettes", Parlement Européen, 2018

2. "Quel est l'impact sur l'environnement de la circulation des voitures ?", Commissariat Général au Développement Durable, décembre 2025

3. Ministère Transition Écologique, Aménagement du Territoire, Transports, Ville et Logement, 2023

2 - Protéger les enfants et la santé des populations

Les populations les plus vulnérables sont les premières exposées aux effets de la pollution de l'air. Les enfants, dont les systèmes respiratoire et immunitaire sont en développement, sont particulièrement à risque. En France, des centaines d'établissements scolaires restent exposés à des niveaux de pollution dépassant les normes légales⁴.

Protéger les abords des écoles, des crèches et des équipements sportifs est une mesure de santé publique essentielle. Par ailleurs, l'activité physique en milieu urbain – pourtant encouragée – expose les pratiquants à des concentrations de polluants bien supérieures à celles observées au repos.

Pour mieux protéger les habitantes et les habitants, nous demandons de :

- **Piétonniser et apaiser les abords des lieux recevant des publics sensibles (écoles, crèches, stades, gymnases, bibliothèques) et les végétaliser.**
- **Interdire l'implantation de nouveaux équipements recevant des publics sensibles à proximité immédiate des axes routiers majeurs ou dans les zones les plus polluées.**
- **AdAPTER les horaires d'activités sportives scolaires et parascolaires pour éviter les heures de pointe et les pics de pollution.**
- **Renforcer la surveillance locale des activités les plus polluantes en lien avec les services de l'État.**

4. "Écoles", Respire

5. "Réduction des émissions issues du chauffage au bois en France. Chauffage domestique au bois performant", Ministère de la transition écologique, 2021

3 - Habitat et chauffage : Agir sur les émissions domestiques

Le chauffage au bois constitue aujourd’hui la première source d’émissions de particules fines en France⁵. Ces polluants sont associés à des maladies cardiovasculaires, respiratoires et à certains cancers. Ils contribuent également au réchauffement climatique via les émissions de CO₂ et de black carbon.

Les collectivités peuvent jouer un rôle déterminant dans l’accompagnement des ménages vers des solutions moins polluantes.

Nous proposons :

- **Mettre en place des aides municipales ou intercommunales pour remplacer progressivement les systèmes de chauffages les plus émetteurs (foyers ouverts, appareils au bois, fioul) par des solutions plus performantes et moins polluantes (pompes à chaleur, réseaux de chaleur urbains renouvelable, électrique, équipements à haute performance énergétique).**
- **Encadrer réglementairement l’usage des équipements les plus polluants et renforcer les actions de sensibilisation aux bonnes pratiques.**

4 - Faire de la commande publique un levier d’exemplarité

Les collectivités disposent d’un puissant levier d’action à travers leurs marchés publics.

Les chantiers du bâtiment et des travaux publics, l’entretien des voiries et des espaces verts, ou encore les produits utilisés dans les bâtiments municipaux contribuent à la pollution de l’air intérieur et extérieur.

Nous proposons de :

- **Intégrer des critères stricts de qualité de l'air dans les cahiers des charges des marchés publics.**
- **Accélérer l'électrification des engins de chantier et des véhicules municipaux, notamment pour la collecte des déchets.**
- **Privilégier des matériaux et produits faiblement émissifs en composés organiques volatils (peintures, colles, revêtements, isolants).**
- **Remplacer les produits phytosanitaires et les produits d'entretien polluants par des alternatives écologiques.**
- **Améliorer la ventilation et la qualité de l'air intérieur dans tous les bâtiments recevant du public.**

5 - Réinventer la logistique urbaine

La livraison de marchandises représente une part croissante du trafic urbain et contribue de manière disproportionnée aux émissions polluantes.

La multiplication des véhicules utilitaires diesel et des trajets partiellement remplis aggrave la congestion et la pollution.

Nous proposons de :

- **Mettre en place des zones de livraison apaisées, réservées aux véhicules zéro émission moteur et à la cyclistique.**
- **Réglementer les horaires de livraison pour réduire les nuisances et encourager les flottes propres.**
- **Favoriser la mutualisation des flux et l'implantation de hubs logistiques urbains décarbonés.**

6 - Une gouvernance ambitieuse et transparente

La pollution de l'air est l'une des principales menaces environnementales identifiées à l'échelle internationale.

*Y répondre exige une mobilisation durable, structurée et démocratique.
La qualité de l'air doit devenir un pilier permanent de l'action municipale.*

Nous proposons de :

- **Intégrer la qualité de l'air dans les instances municipales via un rapport annuel public, la désignation d'un élu référent et la création d'instances dédiés (conseil citoyen, budget participatif).**
- **Soutenir financièrement et garantir l'indépendance d'instituts écocitoyens dans les territoires les plus exposés.**
- **Former les élus et les agents territoriaux aux enjeux de la qualité de l'air (par exemple via des outils pédagogiques comme la Fresque de la qualité de l'air).**

**Respirer un air sain
n'est pas un privilège.
C'est un droit.**



RESPIRE est une association nationale loi 1901 fondée en février 2011, dédiée à l'amélioration de la qualité de l'air. Elle a pour objectif de prévenir les atteintes sanitaires de la pollution atmosphérique et d'améliorer la qualité de l'air.